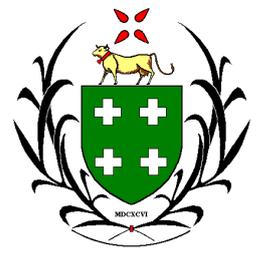


Décembre 2021



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



LE MOT DU MAIRE

Franconaises, Franconais,

Une nouvelle année se termine, 2021 nous aura apporté de bons moments, avec un joli manteau blanc en janvier, deux naissances, un mariage cet été, des PACS en automne et une belle fête de village en octobre. Je tiens à remercier le comité des fêtes pour nous avoir proposé un programme original et adapté aux conditions sanitaires. Les franconais étaient au rendez-vous. Ce fût un vrai moment de retrouvailles et de partage. De même, l'ASLF a dû s'adapter pour l'organisation du Téléthon et malgré les contraintes, là encore nous avons pu compter sur la mobilisation des franconais. Je remercie tous les bénévoles pour leur investissement.

La municipalité continue de poursuivre ses engagements. En 2021 plusieurs travaux ont été réalisés, notamment au niveau de l'école avec la réfection de la toiture du préau et les peintures intérieures des salles côté route. Nous poursuivons tous les travaux d'entretien généraux et les achats d'équipements pour nos agents (*souffleur thermique pour l'entretien des espaces verts, aspirateur professionnel pour l'entretien des locaux, chariot pour la cantine*).

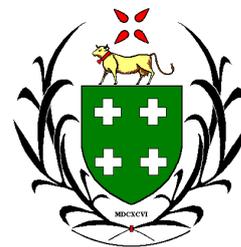
En 2022, arrivent deux changements au niveau du service public sur notre commune. Les travaux d'installation de la fibre optique devraient être terminés à la fin du premier semestre. Haute-Garonne numérique et Fibre 31 nous ont informé qu'aucun opérateur ne peut vous demander de payer des frais de raccordement. N'hésitez pas à nous en informer si c'est le cas. Les seuls travaux qui peuvent être à votre charge sont ceux uniquement liés à l'état de votre installation. Il faut simplement que les fourreaux sur le domaine privé ne soient pas bouchés pour que les techniciens puissent passer la fibre. Dès le deuxième semestre, nous devrions rentrer dans la phase de test de la mise en place de la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères. C'est une phase blanche pendant laquelle la communauté de communes Cœur de Garonne va mettre en place le nouveau système de collecte. Rien ne vous sera facturé sur cette période, mais vous recevrez un décompte en fin d'année pour savoir combien ça vous aurait coûté avec la nouvelle tarification.

2022 est également une année électorale avec l'élection présidentielle pour laquelle le scrutin est prévu les 10 et 24 avril. Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin. J'invite chaque électeur à se rendre aux urnes, il est important que chacun puisse s'exprimer.

Malheureusement la Covid 19 mine toujours notre quotidien et cette année encore, au vu de l'évolution épidémique et des dernières annonces gouvernementales, nous ne pourrons pas nous retrouver pour partager la galette des rois.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux et vous souhaiter une très belle année 2022.

Julie ALBOUY



INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.

Il n'y aura pas de permanence à la mairie durant cette période, mais nous restons joignables :

- par messagerie électronique : mairiefrancon@wanadoo.fr
- ou par téléphone, au 0671715944, uniquement en cas d'urgence.

POPULATION

La population légale de chaque commune est actualisée tous les ans. Elle est établie conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Un recensement a été effectué sur la commune en 2019. Le résultat des comptages effectués par l'INSEE à l'issue de cette enquête a été utilisé pour le calcul de la population légale.

L'INSEE nous informe, par courrier du 10 décembre 2021, que la population légale de la commune qui sera enregistrée au 1^{er} janvier 2022 est de 247 habitants.

ETAT CIVIL

Décès :

- Williams GOTLIB
- André SAINT MARTIN

RECENSEMENT CITOYEN

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

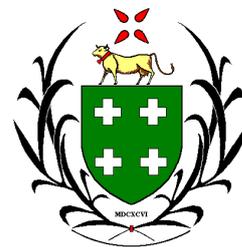
En principe les jeunes qui se font recensés à leur 16^{ème} anniversaire sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de la commune ou ils ont effectué leur recensement.

En cette année 2022, plusieurs scrutins sont prévus. Pour tous les jeunes qui atteindront leur majorité en 2022 et qui ne se sont pas fait recensés, il sera nécessaire de faire une inscription volontaire.

Si vous avez un doute, vous pouvez contacter le secrétariat qui vous confirmera si vous êtes ou non inscrit sur les listes électorales de la commune.

La date limite d'inscription est le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour du scrutin.

www.mairie-francon31.fr



TRAVAUX REALISES EN 2021

JOURNEE SOLIDARITE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Le samedi 16 octobre 2021, les conseillers se sont réunis pour effectuer quelques petits travaux :

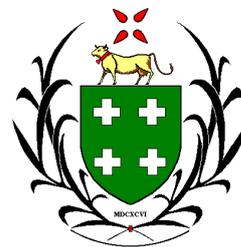
- Nettoyage de la place du village et entretien des caniveaux,
- Nettoyage des abords de l'église (esplanade et porche),
- Pose de la planche de rive au niveau de l'avancée de toit de la salle des fêtes,
- Entretien de la haie du cimetière, côté Pyrénées.
- Peinture du Christ au cimetière.

BATIMENTS :

- Ecole :
 - Peintures intérieures : cantine, abécédaire et couloir ;
 - Peintures des volets ;
 - Réfection de la toiture du préau ;
- Eglise :
 - Nettoyage du mur du clocher ;
 - Réparation des tôles en zinc au-dessus du clocher ;
 - Elagage des platanes et des acacias par les services techniques de la communauté de communes Cœur de Garonne ;
- Salle de fêtes :
 - Réfection du mur de soutènement ;
 - Pose d'une nouvelle clôture.

LES TRAVAUX EN COURS ET EN PREVISION :

- Acquisition d'une petite parcelle de 80 m² à l'entrée du village, route d'Aurignac ;
- Réfection des murets au niveau de l'esplanade de la mairie et de l'église ;
- Création d'un circuit de randonnée en collaboration avec la communauté de communes Cœur de Garonne ;
- Réfection du muret et de la cour de l'école.



ECOLE DE FRANCON

Le petit mot des écoliers

Chers habitants Franconais,

Les élèves de Francon et Terrebase pratiquent le Hip-Hop le vendredi depuis le mois de novembre avec un professeur de l'association martraise 1,2,3 Mouv Flow.

Chaque fin de semaine, nous apprenons plusieurs figures plus ou moins compliquées comme la chandelle, le pas de bourrée, la clé, le simpson...

De temps en temps nous nous entraînons à l'école pour présenter ce que nous avons appris. Le Hip-Hop est un mouvement culturel d'origine américaine qui se manifeste par des formes artistiques comme le rap et le graffiti.

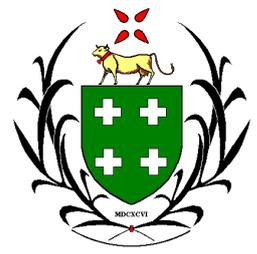
Le Hip-Hop comprend cinq danses : le locking, le break dance, la house, la popping et le new style.



Dans le cadre d'un projet en sciences participatives, nous avons aussi construit des mangeoires afin de nourrir les oiseaux et de les observer.

Les écoliers toujours masqués.





LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous.

Pour commencer, nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des Franconais pour leur participation à la fête du village de cette année.

Malgré les circonstances, vous avez répondu présents et nous avons pu partager ce formidable moment sous le signe de la joie de vivre. Les retours de cette journée ont été très positifs et nous ont motivés plus que jamais pour vous proposer d'autres festivités dès que les occasions se présenteront.



Nous tenons également à remercier madame le maire et les élus pour nous avoir permis et aidé à organiser cet instant de convivialité et de retrouvailles.

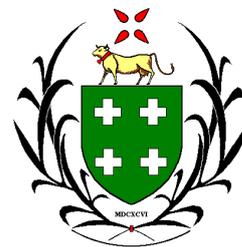
Et enfin, merci à vous les membres du comité des fêtes. Vous savez vous adapter et vous motiver pour créer ces moments de joie.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et de les partager avec les personnes qui vous sont chères. Prenez soin de vous.



Brice LAUGIER,
Président du comité des fêtes





LES ASSOCIATIONS

L'ASLF – Le Téléthon

A vous tous,

Dans ce triste contexte, je tiens à vous remercier car vous avez brillé de mille feux pour votre générosité lors du téléthon 2021.



Quelques irréductibles ont bravé la pluie, la covid, puis se sont réchauffés le corps et l'esprit autour d'une bonne garbure.



La tombola a fait plus de trente heureux avec de magnifiques lots.

La fabuleuse somme de 2 525 euros a été reversée au téléthon.

Merci aux généreux donateurs, particuliers et associations.

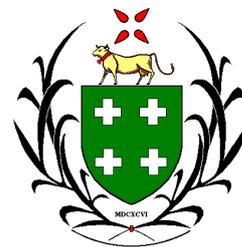
Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et comme vous tous que 2022 nous

libère de ce fléau. C'est le souhait le plus cher, protégez-vous, vaccinez-vous et puissions-nous nous retrouver pour de belles fêtes.

Marie-Andrée,
Présidente de l'ASLF



HISTOIRE DE FRANCON



L'instituteur Castex, en 1885, dans la monographie communale de Francon, faisait mention de l'autel en marbre blanc où est gravé : LAHE DEAE IULI POSTUMINA ET GEMINA POSTUMA V.S.L.M. / A la déesse Lahe Julia Postumina et Geminia Postumina acquittent leurs vœux avec empressement. Il s'agit du plus ancien témoignage de la présence humaine à Francon des Volques-Tectosages.

Du Moyen Age subsiste l'église Saint-Amans dont les éléments romans sont les plus anciens comme le porche du XIII^e siècle et ceux mis au jour lors des travaux de restauration. Francon formait une paroisse du diocèse du Comminges. Les renseignements sur cette période d'un millénaire sont peu nombreux en dehors de mentions, du XII^e siècle, faites dans le Cartulaire de l'abbaye de Lézat et d'une donation à l'abbaye de Bonnefont mentionnée dans le Cartulaire de la commanderie des Hospitaliers de Saint-Clar. Pour Paul Ourliac Francon, alors nommé Francor, serait une sauveté de l'abbaye de Lézat fondée vers 1040.

XXVII. — Donation de l'église de Saint-Amans de Francon et de ses possessions.

Raimundus Bernardus Disol et Ursetus, frater ejus et omnes alii fratres eorum et Arrufatus, eorum consanguineus, dederunt ecclesiam santi Amantii de Francor¹ Deo et hospitali de Jherusalem et Geraldo et totis fratribus predicti hospitalis cum hoc toto quod ecclesie pertinet et cum medietate decimi liberaliter et isti seniores et Vitalis de Francore dederunt libere in eodem villa tot casalia quot ibi populare poterint et intus crucem totum agrarium excepto domeniaturas terre militum cum eorum proprio aratrice. Signum Bonus Mancipus, prior de Martris, et Poncius de Poiole et Raimundus de Raeda², presbiter, qui hujus rei sunt testes. Hoc dederunt redemptione animarum suarum et omnium parentum eorum.

Durant l'époque médiévale Francon faisait partie du comté du Comminges et cela jusqu'à sa disparition définitive en 1498. Francon était aussi une seigneurie intégrée depuis le milieu du XIV^e siècle à la châtellenie d'Aurignac.

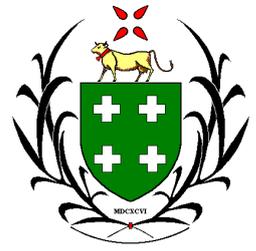
Au XVI^e siècle, Francon avait des consuls qui avaient en charge la vie municipale et parmi eux subsiste la trace de Jehan den Poey et de Johannot de Casties qui, en 1568, signent le dénombrement « des manans et habitans ..., bons, fidelles et catholicques, et subiects du Roy » de la châtellenie d'Aurignac. Dans le conflit qui oppose catholiques et protestants la famille des Mauléon, qui possède alors la seigneurie de Francon, se range dans le camp catholique et rassemble des soldats de ses possessions pour rejoindre les forces confédérées des Ligues campanaires.

La paix religieuse revenue, au début du siècle suivant, Jean-Louis de Mauléon est mêlé à l'affaire Vanini, du nom d'un philosophe italien qui allait être condamné à avoir la langue arrachée, à être étranglé et brûlé, place du Salin à Toulouse, en 1619. Les témoignages décrivent le seigneur de Francon comme un « gentilhomme de bon esprit, et de très grand courage », un « homme de naissance et de grande probité » ou encore un « brave gentilhomme, de bonne et agréable compagnie ». Du XVII^e siècle demeurent aussi dans la nef de l'église les deux stèles funéraires.

Au début du XVIII^e siècle, la seigneurie avec le titre de baronnie est rachetée par Jean-François Huleau qui fut capitoul et avocat au parlement de Toulouse, et déjà seigneur de Vigoulet-Auzil. Puis Francon passe aux familles de Sers et de Cambon.

Extrait du Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France de l'abbé d'Expilly, p. 513, 1764

FRANCON, dans le comté de Comminges, en Gascogne, diocèse & élection de Comminges, parlement de Toulouse, intendance d'Auch, châtellenie d'Aurignac. On y compte 5. feux 17. bellugues & un quart de bellugue de feu. Cette paroisse est située à quelque distance de la rivière de Louge, à 2. lieues & demie N. O. de Cazerès.



Extrait de la carte de Cassini où Francon figure au centre



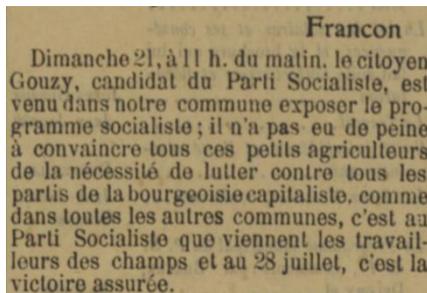
Durant la période révolutionnaire, Francon est intégré au nouveau département de la Haute-Garonne et rattaché par la suite au district de Saint-Gaudens ; le village comptait alors 516 habitants et parmi eux le curé Rivière et son vicaire Jean-Pierre Cadéac qui refusent de

prêter serment à la Constitution civile du clergé, cela comme l'immense majorité des prêtres de l'ancien diocèse. Les différents biens de la paroisse sont alors vendus comme Biens nationaux.

Le XIX^e siècle débute mal pour Francon : le Journal de la Haute-Garonne annonce que le 3 juillet 1809 le village et tous les alentours ont été ravagés par deux violents orages. Francon est désormais une commune de l'arrondissement de Muret et du canton du Fousseret puis de Cazères.

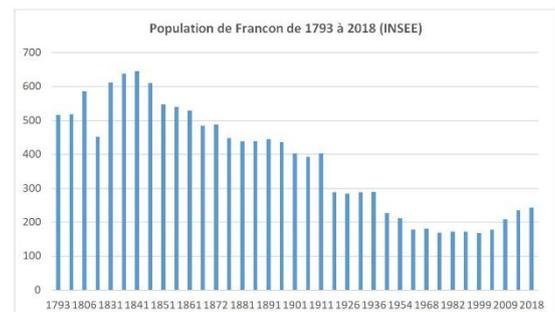


Extrait de la carte d'Etat-Major



En 1907, à l'occasion des élections Francon accueille une réunion politique du candidat socialiste Paul Gouzy comme le rappelle l'extrait ci-contre du journal toulousain La Cité.

L'évolution démographique du village montre une croissance régulière depuis 1793 si ce n'est par une baisse en 1806, conséquence de la mobilisation des jeunes hommes pour faire la guerre, et cela jusqu'au maximum atteint en 1841 avec un total de 645 habitants soit 2,6 fois plus que de nos jours ! A partir de là Francon, à l'instar des villages des alentours et des campagnes françaises, connaît un phénomène d'exode rural vers les villes voisines et Toulouse qui connaissent un développement économique important. L'activité agricole décline et la population tombe à 169 habitants en 1975. Depuis une croissance se dessine signe d'une transformation de Francon qui attire des habitants.



Rédigés par Jean-Christophe SANCHEZ pour la commune de Francon, ces travaux viennent compléter ceux d'Hugues PERDRIAUD. Une version plus complète sera bientôt disponible en mairie.